



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 10 septembre 2025

INFORMATION Déménagement de la sous-préfecture

Monsieur le préfet de la région Guadeloupe vous informe que les locaux de la sous-préfecture du 35 rue de la Ville d'Orly à Pointe-à-Pitre seront définitivement fermés au public, à compter du **26 septembre 2025**.

En effet, après d'importants travaux de réhabilitation, la sous-préfecture réintègre son site historique sis Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre.

La sous-préfecture accueillera de nouveau les usagers dès le **13 octobre 2025**.

Toutefois, pendant les quinze jours de fermeture, les services seront accessibles sur le site internet de la préfecture (<https://www.guadeloupe.gouv.fr>) ou sur le site de l'administration numérique des étrangers en France (<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>)